



École nationale
supérieure d'architecture
Versailles

École
nationale
supérieure de
paysage



ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

inp Institut national
du patrimoine



Appel à candidature 2025

Demande d'inscription en Master 2

Mention « Humanités et industries créatives »

Parcours « Patrimoine et création par le projet »

Première session : du 3 mars au 16 mai 2025

Deuxième session : du 9 juin au 8 août 2025

Candidatures : eCandidat

<https://ecandidat.cyu.fr/>

Le dossier de candidature comprend obligatoirement

- la fiche de renseignement
- le projet de master 2 (1 page maximum)
- une lettre de motivation (1 page maximum)
- un curriculum vitae (1 page maximum)

Présentation et règlement

L'École Universitaire de Recherche (EUR) Humanités, Création, Patrimoine (PSGS-HCH), portée par CY Cergy Paris Université, accueillera à la rentrée 2025 les étudiants souhaitant s'engager dans une formation en Master 2 *Humanités et Industries créatives*, parcours *Patrimoine et Création par le projet*.

L'École Universitaire de Recherche (EUR) Humanités, Création, Patrimoine (PSGS-HCH)

L'école universitaire de recherche Humanités, Création, Patrimoine (PSGS-HCH), lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3), regroupe les composantes de sciences humaines et sociales de CY Cergy Paris Université et quatre écoles œuvrant dans le champ de la création et du patrimoine : l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV), l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), l'Institut national du patrimoine (INP), membres de la fondation des sciences du patrimoine, ainsi que l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC).

L'originalité du projet est de proposer, en complément d'une mise en cohérence de l'offre de formation en sciences humaines et sociales de CY Cergy Paris Université, la mise en place de formations axées sur la recherche par le projet, aux niveaux master et doctorat. Les établissements membres de l'école universitaire de recherche, écoles ou université, partagent en effet une même préoccupation : celle de développer la recherche sur leurs objets respectifs, en privilégiant des pratiques de recherche en prise directe avec l'activité des professionnels qu'ils forment. Dans cette perspective, l'accent mis sur la recherche par le projet constitue un marqueur fort du projet scientifique de l'EUR.

La recherche par le projet

La recherche par le projet entend intégrer la pratique (artistique, de conception / design, de restauration, de conservation...) au processus de recherche, en considérant que la production de connaissances peut aussi – et doit aussi – s'opérer dans la pratique et par la pratique. En prise avec les développements théoriques et épistémologiques les plus récents du champ de la création, il s'agit de concevoir et opérationnaliser des stratégies de recherche dans lesquelles la pratique est motrice, source à la fois des questionnements et des résultats de la recherche (*practice-led research*). L'intention est d'inscrire la pratique dans une stratégie d'amélioration continue par la recherche, via une posture de réflexivité sur ses propres démarches, outils et logiques d'intervention. Un des objectifs est, par ce travail de mise à distance de la pratique professionnelle, de favoriser le développement d'une réflexion plus autonome et moins normative, notamment dans le cadre des disciplines liées à l'exercice de la pratique patrimoniale.

Il s'agit donc d'imaginer une pratique de recherche qui s'appuie sur la pratique du projet, dont le matériau est produit dans le cours du projet et par le projet. Dans un protocole plus classique, le chercheur se poserait en observateur, à quelque distance des acteurs impliqués, pour analyser le processus en cours et les productions qui en résultent. La recherche par le projet propose que cet observateur devienne lui-même acteur, concepteur et porteur de la démarche qui fera l'objet de son analyse. La recherche par le projet comporte donc nécessairement une dimension réflexive, visant à retracer les conditions de déroulement du projet, donc de production des matériaux de la recherche, à en identifier les effets et les limites, et à en inférer le domaine de validité de la démarche ainsi proposée, testée et analysée.

La démarche est à ce titre très ambitieuse et très exigeante. Ainsi, l'analyse porte aussi bien (et à la fois) sur ce qui est produit dans le projet que sur le processus même de cette production, c'est-à-dire le projet comme modalité d'intervention (sur le réel, le social, la matière, le langage, la nature, l'imaginaire, etc.).

Sous cet angle, la recherche *par* le projet est aussi une recherche *sur* le projet, bien qu'elle soit ici portée par le concepteur lui-même. Elle va puiser dans le répertoire de la recherche sur le projet, dès lors qu'elle s'appuie sur un état de l'art et va donc chercher les productions préexistantes, émanant de divers champs disciplinaires, susceptibles d'éclairer la compréhension de l'objet de recherche et de la situation de recherche. Et la recherche

par le projet va également emprunter à la recherche pour le projet, dès lors qu'elle vise à informer et orienter les pratiques futures de projet ; or cette dimension est intrinsèque (quoique souvent implicite) à l'exigence de reproductibilité et de transférabilité qui est un des critères du travail scientifique.

L'idée de reproductibilité est d'ailleurs une des difficultés éventuelles de la recherche par le projet, particulièrement dans ses formes les plus sensibles, artistiques, laissant une place à l'inspiration, formes généralement rétives à la protocolisation et à la standardisation. La part ainsi laissée à l'aléa non contrôlable ou à l'inspiration non reproductible devra pour le moins être soulignée et caractérisée, de manière précisément à identifier ce qui, dans le processus de création/d'interaction avec la matière qui fait l'objet de l'analyse, peut relever de démarches reconductibles et ce qui y est irréductible. L'explicitation des conditions de déroulement de l'acte de création est ici l'exigence majeure, qui permet à autrui de se forger son opinion sur le processus étudié, ses déterminants et ses effets.

Le Master 2 recherche et professionnel *Humanités et Industries créatives, Parcours Patrimoine et Création par le projet.*

Ce master 2 suspendu (pas de parcours M1 adossé) s'adresse à des professionnels souhaitant :

- obtenir un master dans les domaines des arts, architecture, paysage, création littéraire, études patrimoniales « par le projet » c'est-à-dire, à côté d'un travail académique, en créant une œuvre,
- être sensibilisés à la recherche ou renouer avec le travail de recherche scientifique pour des candidats qui seraient en reprise d'études,
- apprendre les codes de la recherche pour contribuer à des projets de recherche dans leur vie professionnelle sans pour autant ambitionner une carrière de chercheur,
- disposer d'une année préparatoire pour envisager une poursuite en parcours doctoral,
- bénéficier de l'apport méthodologique de la recherche par le projet.

Attention :

1. Ce master n'est pas un prérequis pour candidater au parcours doctoral de l'EUR PSGS HCH en recherche par le projet.
2. Ce master ne garantit pas l'acceptation de la candidature en doctorat de l'EUR PSGS HCH en recherche par le projet.

Niveau requis pour intégrer la formation : Master 1 ou équivalent, Diplôme d'État pour les professions réglementées

Niveau de sortie de la formation : Bac +5 conférant le grade de Master

Nombre d'étudiants par promotion : 25

Spécialités ouvertes en septembre 2025 :

- Arts
- Architecture
- Paysage
- Études patrimoniales
- Création littéraire (qui prend appui sur le Master 2 [Métiers de l'écriture et création littéraire](#) de CY Cergy Paris Université)

Organisation de la formation :

Le parcours de Master 2 « Patrimoine et création par le projet » propose cette année 5 spécialités : Architecture, Arts et Paysage, Études patrimoniales et Création littéraire.

Organisé en deux blocs, il se compose :

- d'enseignements transdisciplinaires sur les principes de la recherche par le projet, sur le patrimoine et la création, et de pratique d'atelier dans la spécialité choisie,
- d'enseignements dans les autres spécialités présentes à l'EUR PSGS HCH, dispensées dans les écoles et institut partenaires du programme.

Modalités de recrutement des étudiants :

- Dossier se composant d'une fiche sur l'identité du candidat, d'un projet, d'une lettre de motivation et d'un CV.
- Étude des dossiers par la commission exécutive de l'EUR PSGS HCH.
- Entretien avec les candidats retenus en audition devant le jury composé du responsable scientifique de la formation et du responsable de la spécialité.

Niveau de langue :

Pour les étudiants francophones : B1 requis en anglais

Pour les étudiants non francophones : B1 requis en français.

Les étudiants devront se faire certifier durant l'année de Master 2.

1. Fiche de renseignement de l'identité du candidat

Candidat

NOM, prénom :

Adresse électronique :

Téléphone :

Pays de résidence :

Parcours de Master 2 choisi

Spécialité dans laquelle le master s'inscrit

1 seul choix possible (rayer les mentions inutiles)

- Arts
- Paysage
- Architecture
- Études patrimoniales
- Création littéraire

Condition de réalisation du Master 2

Formation :

1 seul choix possible (rayer la mention inutile)

- Initiale
- Continue

Exercez-vous une activité salariée ? *(rayer la mention inutile)*

- Oui
- Non

Scolarité *(joindre la copie du diplôme)*

Diplôme d'accès au Master 2 :

Intitulé du master 1 ou équivalent :

Année d'obtention :

Note ou mention :

Lieu et pays d'obtention :

2. Projet de Master (en français ou en anglais) (1 page maximum)

3. Lettre de motivation (en français ou en anglais) (1 page maximum)

4. Curriculum Vitae (en français ou en anglais) (1 page maximum)